

## Programme Courants - Automne 2017

# Séminaire francophone Conservation physique et numérique des collections des bibliothèques

<b>Dates</b>	<b>du lundi 13 au mercredi 22 novembre 2017</b> (inclus)
<b>Contexte</b>	<p>Ce séminaire est proposé par le Ministère de la culture (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de son offre de formation, mise en œuvre par la Maison des Cultures du Monde.</p> <p>Le séminaire se déroulera en français exclusivement.</p>
<b>Public</b>	<p>Ce séminaire s'adresse à des <b>professionnels francophones confirmés</b>, professionnels des bibliothèques ou d'archives chargés de la conservation, <b>sans exclusive de zone géographique</b>, chefs de projet, qui ont vocation à mettre en place un service ou un centre de conservation et élaborer une politique de conservation au sein de leur établissement.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Formation aux fondamentaux de la conservation avec alternance d'exposés théoriques, d'échanges d'expériences, d'études de cas et de quelques travaux pratiques et de visites (ateliers, magasins, bibliothèques, archives, musée)</p> <p>Ce séminaire, organisé par la Bibliothèque nationale de France, rassemblera à Paris une quinzaine de responsables culturels confirmés de la conservation, de bibliothèques patrimoniales ou de services d'archives. Il incitera les participants à confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays des participants.</p>
<b>Thèmes</b>	<p>A titre indicatif, le séminaire abordera les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les principes généraux de la conservation</li><li>- les dégradations mécaniques, biologiques et chimiques des collections : leurs causes</li><li>- les moyens d'action en fonction des dégradations constatées</li><li>- les conditionnements</li><li>- la maintenance des collections</li><li>- l'influence du climat et de l'environnement sur les documents</li><li>- l'évaluation de l'état des collections et les mesures préventives qui en découlent</li><li>- la préparation des documents avant numérisation</li><li>- les normes et les métadonnées à utiliser pour la numérisation</li><li>- les technologies de numérisation</li><li>- la gestion des documents numériques de leur entrée à leur conservation</li><li>- la conservation pérenne des documents numérisés</li><li>- l'économie, la politique et la programmation de la conservation</li><li>- la prévention en cas de sinistre : le plan d'urgence</li><li>- les conditions d'exposition</li><li>- la sensibilisation et la formation des équipes</li><li>- bâtiments et conservation</li></ul> <p>A l'issue de ce séminaire, les participants auront acquis des connaissances techniques et méthodologiques étendues en matière de conservation des fonds de bibliothèques et seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de mettre en place les bases d'une organisation et d'une politique de conservation,</li><li>- d'analyser les risques et les causes de dégradation des collections,</li><li>- de faire les choix de traitements appropriés et connaître les moyens adaptés à leur mise en œuvre,</li><li>- de sensibiliser les responsables politiques, les directeurs d'établissement et leurs équipes à la conservation,</li><li>- de faire le choix d'actions préventives adaptées,</li></ul>

- de proposer une méthode pour les planifier et les programmer et présenter un projet pour obtenir les moyens de les réaliser avec des priorités claires,
- de constituer un réseau de responsables et d'experts en conservation en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France.

Le séminaire s'appuie sur l'expérience des professionnels responsables culturels reconnus de la Bibliothèque nationale de France et d'institutions partenaires.

**Prise en charge** Le Ministère de la culture assume :

- les frais pédagogiques
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*)
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme
- les assurances

Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

**Procédure de candidature** Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du Ministère de la culture ([www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation](http://www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation)).

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir **au plus tard le 8 septembre 2017** au ministère de la Culture ([courantsdumonde.sdae@culture.gouv.fr](mailto:courantsdumonde.sdae@culture.gouv.fr)), après avoir émis un avis motivé sur la candidature.

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par le Ministère de la culture, la Bibliothèque nationale de France qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature
- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés

#### INFORMATION

##### **Bibliothèque nationale de France**

Franck Hurinville

Tel : 33.1/53 79 59 39 [franck.hurinville@bnf.fr](mailto:franck.hurinville@bnf.fr)

#### TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION

##### **Ministère de la Culture**

Thomas PENOT

Tel : 33.1/40 15 79 65 [thomas.penot@culture.gouv.fr](mailto:thomas.penot@culture.gouv.fr)